



**QUATRIEME SEMAINE AFI SUR L'AVIATION
22-25 mai 2017
COMPTE-RENDU DE MISSION**

Préambule

Du 22 au 25 mai 2017, s'est tenue au Gaborone International Convention Centre (GICC) à Gaborone au Botswana, la quatrième (4ème) édition de la semaine AFI sur l'Aviation (4th AFI WEEK AVIATION).

Le programme comptait quatre (4) rencontres, dont deux (2) symposiums et deux (2) réunions de comité directeur, notamment :

- Le 4ème Symposium AFI sur la sécurité de l'aviation ;
- Le 2ème Symposium AFI sur la sûreté de l'aviation ;
- 19ème Réunion du comité directeur du plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation ;
- 5ème Réunion du comité directeur du plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation (Plan AFI SECFAL).

La délégation gabonaise était composée de :

- Monsieur Dominique OYINAMONO, DG ANAC, Chef de délégation ;
- Madame Nadine ANATO, DE ANAC ;
- Monsieur Romuald SOUNGOU, DU ANAC ;
- Madame Ingrid AOUANE, DG CD ANAC.

Le présent compte rendu résume les quatre rencontres.

Réunion d'ouverture de la semaine AFI

La cérémonie d'ouverture de l'AFI WEEK Aviation a eu lieu le 22 mai 2017 de 9 heures à 10 heures au GICC. Elle a respectivement vu les allocutions du président de l'autorité de l'aviation civile du Botswana, du secrétaire général de la CAFAC, du secrétaire général de l'OACI, et le mot de bienvenue et d'ouverture des travaux du Ministre des transports et de la communication du pays hôte.

Au cours de cette cérémonie, le thème retenu pour la 4ème édition de la semaine de l'aviation a été rappelé, à savoir : « Consolider l'aviation comme moteur de développement socio-économique en Afrique (Strengthening aviation as drive for economic and social development in Africa) ».

Aussi, le rapport d'avancement sur la création et la mise en œuvre du fonds volontaire de développement des ressources humaines (HRDF) en Afrique a été présenté et les prochaines étapes examinées.

En rappel, l'objectif de HRDF est de fournir un mécanisme qui permet la collecte et l'utilisation de contributions volontaires des États et d'autres donateurs pour identifier et développer les opportunités de renforcement des capacités en aviation civile dans les États africains, afin de les aider à mieux satisfaire les besoins en ressources humaines nécessaires pour l'efficacité opérationnelle et la mise en œuvre continue des normes et pratiques recommandées (SARP) et d'autres activités du programme, ce qui permet un transport aérien sûr et fiable dans les États africains, contribuant ainsi au développement socio-économique du continent.

A ce titre, des certificats de reconnaissances ont été décernés aux 10 états ou organisations qui ont contribué financièrement au HDRH depuis sa création. Il s'est agi du Soudan, la Turquie, le Nigeria, la Tanzanie, le Kenya, le Seychelles, la Chine, l'Arabie Saoudite, la Guinée équatoriale, l'ASECNA au nom de ses états membres.

Enfin, l'assemblée a validé l'élection du bureau devant présider les travaux des deux (2) symposiums. Il était composé ainsi qu'il suit :

- Président : Le Botswana sur proposition de la Cote d'Ivoire soutenu par le Swaziland
- Vice-Président : Le Gabon sur proposition du Kenya soutenu par la Gambie

I- SYMPOSIUMS

A- 4ème Symposium AFI sur la sécurité de l'aviation, Gaborone, Botswana, 22 Mai 2017

Le symposium sur la sécurité de l'aviation s'est déroulé sous le thème retenu pour la semaine AFI cité plus haut et comptait cinq sessions.

2

L'objectif principal était :

- D'examiner l'état de mise en œuvre des diverses initiatives de l'OACI en matière de sécurité en Afrique ainsi que des projets d'assistance en cours, notamment :
- L'assistance au état pour l'amélioration du taux de conformité aux exigences de l'aviation civile internationale (Session 1) ;
- La certification des aéroports, y compris la mise en œuvre des équipes de sécurité des pistes (Session 2) ;
- La mise en œuvre du programme national des sécurité (PNS) par les états et du système de gestion de la sécurité (SMS) par les opérateurs aériens (Session 3) ;
- Le mécanisme de revue par les pairs des fournisseurs de services de la navigation aérienne (ANSP) (Session 4) ;
- De partager les réussites et les difficultés des acteurs de l'aviation (états, industries...), et ;
- De convenir de stratégies pertinentes pour améliorer davantage la sécurité dans la région.

A ce titre, en prélude aux sessions, trois présentations ont été effectuées en guise d'introduction du symposium sur la sécurité et pour lesquelles les points saillants ci-après ont été présentés :

- Les perspectives mondiales sur la sécurité de l'aviation civile ;
- La Mise en place du GASP 2017-2019 ;
- L'Aperçu de la mise en œuvre du plan AFI (objectif, perspective) ;
- Les travaux du RASG-AFI ;
- La 3ème édition du rapport annuel de la sécurité du RASG AFI.

Session 1 : Durabilité de l'amélioration d'EI et Atténuation de la baisse des niveaux d'EI atteints par les Etats

Cette session a fait l'objet de trois points forts :

- La présentation des efforts à mettre en œuvre pour améliorer le taux d'EI des états AFI par l'établissement des 7 « S » :
 - Une stratégie de supervision (Supervisory strategy)
 - Une structure organisée pour la supervision (Structure for supervision)
 - Un système de supervision de la sécurité (Safety oversight system)
 - Un style de leadership effectif (Style of leadership)
 - Un personnel en nombre suffisant (Staff issue)
 - Un personnel compétent (Staffs skills)
 - Un partage des mêmes valeurs (shared values)
- Présentation sur l'analyse de l'évolution des instruments développés par l'OACI pour aider les états a été faite, notamment les résultats des forums sur les RSOOs et la présentation des progrès de la sécurité en Région AFI.
- Une action de sensibilisation aux états en vue de leur rappeler qu'avec de la volonté, on peut trouver les solutions.

La session 1 a été animée à travers quatre présentations.

Session 2 : Sécurité des Pistes et Mise en Œuvre de la Certification des Aéroports en Afrique- Succès et défis

Cette session portait sur la mise en œuvre du plan AFI, avec un accent particulier sur le projet relatif à la certification des aéroports. L'objectif était de présenter l'état d'avancement de ce projet qui concerne 18 états en mettant en exergue :

- Les objectifs du plan Régional AFI de Mise en œuvre complet pour la Sécurité de l'Aviation en Afrique sur les aspects d'aéroports ;
- Les Expériences réussies et les défis dans le cadre de la Certification des Aéroports à travers le partage d'expérience de la Mauritanie sur la certification des deux aéroports de Nouakchott.
- Le Programme de Sécurité des Pistes ;
- La Mise en œuvre des SGS au niveau des Aéroports et des Equipes de Sécurité de Piste dans le cadre de la certification.

Quatre présentations ont fait l'objet de cette session.

Session 3 : Mise en œuvre du Programme National de Sécurité (PNS) et des Systèmes de Gestion de la Sécurité (SGS) en Afrique

Cette session concernait la mise en œuvre du PNS/SGS. Il s'agit du projet de l'OACI sur la mise en œuvre du Programme National de Sécurité dans les Etats. Il est soumis aux états qui ont atteint 60% de EI et concernent actuellement 24 états.

A ce titre, pour le compte des états, la côte d'ivoire a partagé son expérience de mise en œuvre du PNS. Le présentateur a relevés deux types de défis :

- Un défi externe qui concerne d'une part, l'état à travers la difficulté à faire adopter les textes règlementaires (décret d'organisation et de fonctionnement ainsi que les textes d'application) ; et d'autre part les ANSP, notamment le BEEIA, par la difficulté d'établir des protocoles avec les autres administrations.

- Un défi interne qui concerne l'autorité à travers la mise en œuvre des EC dans le cadre du SGS des opérateurs aériens :
- Etablissement des règlements et procédures associées ;
- Respect du calendrier de mise œuvre ;
- Mise en place d'une équipe de mise en œuvre ;
- Identification des ressources financières et humaines ;
- Programme de formation de l'autorité et des opérateurs ;
- Plan annuel ou périodique de formation ;
- Mise à disposition des manuels ;
- Approbation/acceptation des SGS ;
- Suivi des indicateurs de performance...

Pour leur part, l'ATNS, l'ASECNA, la CANSO et la compagnie ASKY ont également présenté leur expérience de mise en œuvre du SGS vue de l'industrie.

Cette session a été agrémenté par sept présentations.

Session 4 : Objectifs cibles de sécurité de l'aviation, Indicateurs de Performance et Mécanisme de revue entre Pairs

Cette session a porté sur la présentation des objectifs cibles de sécurité révisés. Elles se constituent des cibles de sécurité d'Abuja révisées car elles sont arrivées à échéance depuis le 24 décembre 2016 et des indicateurs de performances ANS adoptés suite au programme d'évaluation par les pairs des ANSP et intégrés dans les cibles. Ces dernières devront ensuite être adoptées par le comité directeur AFI.

Par ailleurs, Airbus et Boeing ont présenté leur soutien aux Initiatives de sécurité en Afrique. Cette session a vu quatre présentations.

4

Session 5 : Synthèse du 4ème Symposium AFI sur la Sécurité en Afrique et Actions à venir

Cette session qui a fait l'objet d'une présentation unique en guise de synthèse finale du 4ème Symposium sur la Sécurité en Afrique, a porté sur la synthèse des sessions précédentes et a fait ressortir les points relatifs à :

- L'entente sur les actions à venir ;
- La relance des engagements à la mise en œuvre des diverses initiatives de Sécurité et de Navigation Aérienne ;
- Le rappel sur l'atteinte des objectifs cibles de sécurité.

Cérémonie de clôture :

La clôture du 4ème symposium sur la sécurité de l'aviation a eu lieu à 18 heures 30. Elle a été marquée par l'allocution du secrétaire général de l'OACI qui a remercié et encouragé les états à poursuivre leurs efforts pour l'amélioration de la sécurité avant de prononcer les mots de clôture des travaux.

B- 2ème Symposium AFI sur la sûreté de l'aviation et la facilitation, Gaborone, Botswana, 24 Mai 2017

Pour atteindre les objectifs de la consolidation de l'aviation comme moteur de développement socio-économique de l'Afrique, les travaux du deuxième Symposium sur la sûreté de l'aviation et la facilitation se sont déroulés autour du thème de la lutte contre le terrorisme en Afrique par une sûreté de l'aviation civile et une facilitation efficace. L'objectif de la lutte contre le terrorisme en Afrique s'est articulé autour de trois approches.

Séance 1 : Promotion d'un développement sûr et efficace du transport aérien en Afrique

Les résultats des deux premiers cycles d'audits qui se sont déroulés de 2002 à 2007 pour le premier et de 2008 à 2013 pour le second ont révélé que les pays de la zone AFI s'illustraient par des taux de conformités en deçà de la moyenne mondiale à savoir 32,35% contre 47,02% pour le premier cycle et 53,06% contre 69,30%.

Pour l'OACI, il faut utiliser ces résultats pour stimuler la sensibilité des gouvernants pour que la sûreté et la facilitation soient une priorité.

Parmi les actions entreprises dans le cadre de l'AFI SECFAL il y a eu :

- La mise en place d'un groupe des experts auprès de la CAFAC pour soutenir le plan AFI SECFAL afin d'aider les états à améliorer leur système de sûreté ;
- Le panel des experts à l'OACI ;
- La mise en place d'un fond.

Ainsi, la mise en place d'un fond et la création d'un groupe d'experts de l'AFI SECFAL permet la mise en commun et l'optimisation des ressources comme solution pour l'amélioration de la sûreté.

Pour améliorer le système de sûreté, des pistes de solutions ont été proposées :

- Encourager les états à travailler ensemble et trouver une approche régionale pour favoriser cette collaboration ;
- Chaque Etat étant une priorité pour l'OACI, mettre en place des réglementations applicables par des acteurs qualifiés ;
- L'approche TRIP, l'identification des citoyens de façon sûr est également une solution au problème ;
- Le renforcement des capacités qui permet de motiver et d'éviter la fuite des cerveaux.

Séance 2 : Les menaces émergentes et les mesures d'atténuation.

Les défis sont énormes au regard des différents actes d'intervention illicite qui se sont produit dans le monde. Pour aborder cette séance de travail, il y a eu cinq présentations telles que ci-après résumées :

Singapour

Les problèmes de sûreté sont liés aux faiblesses humaines, donc la culture de sûreté est une solution pour lutter contre les menaces émergentes. Il préconise un engagement sans faille des dirigeants et une prise en compte des formations du personnel ;

CANSO

Il prône le partage de l'information par l'utilisation de la technologie en veillant à la sécurité de l'information afin d'anticiper sur les menaces terroristes ;

Nigéria

La menace du système peut venir de l'intérieur d'où il faut procéder à la vérification des antécédents de tous les personnels pour éviter les collusions avec les terroristes.

Kenya

La Sûreté aéroportuaire côté ville doit faire l'objet d'une nouvelle législation, d'une définition des zones à contrôler, d'un engagement des comités (national et local) et une collaboration des services pour le partage des renseignements ;

Cap Vert

Menaces émergentes côté ville, nécessité d'effectuer une évaluation des risques, la prise en compte des exigences de sûreté dans la conception des infrastructures aéroportuaires tout en définissant la méthodologie d'évaluation des risques.

Il a été noté que le manque de coordination et de collaboration entre entités était la source d'amplification de la menace interne.

Séance 3 : Contrôle des frontières : adoption des nouvelles technologies afin d'améliorer la sûreté et la facilitation

Cette séance a eu droit à quatre présentations.

Représentant d'ACI

Le contrôle automatisé permet d'améliorer le traitement des passagers sans compromettre la sûreté. Il garantit l'équilibre entre l'intégrité des aéroports et les contraintes de facilitation aux frontières. C'est donc un avantage pour les compagnies aériennes et les passagers et permet également d'améliorer l'image pour le pays.

Interpol

Le transport aérien doit être connecté à la police afin de lutter contre les criminalités organisée. Cette connexion permet le partage des bases de données pour améliorer la sûreté de l'aviation civile. Interpol dispose d'un bureau dans chaque Etat membre de l'OACI et dispose 18 bases de données opérationnelles. Parmi les difficultés évoquées, il y a le manque de communication, les données insuffisantes notamment les informations sur les passeports perdus ou volés.

IATA

Promotion du guichet unique pour un portail multi-agence dont les avantages sont de permettre à l'industrie d'être en conformité, d'avoir une maîtrise des coûts et pour le gouvernement, un bon fonctionnement de l'aéroport en facilitant le mouvement des passagers. C'est également un avantage pour la sûreté de l'Etat, car les données sont disponibles et tout le monde partage les mêmes informations. L'automatisation des contrôles aux frontières permet de produire un historique des déplacements des personnes sur la base des RPCV (renseignements préalables concernant les voyageurs), de l'API (information sur l'identité du passager) et les PNR (Données de réservation).

Représentant du MALI

La problématique des contrôles aux frontières s'articule autour de la vérification de l'identité du voyageur et l'authenticité du document de voyage. Si le contrôle est mal effectué, cela

constitue une faiblesse qui peut être exploitée par les terroristes. D'où il préconise de renforcer les règlements régionaux et la législation nationale dans ce domaine.

Séance 4 : Résultats du Symposium sur la sûreté et la facilitation et la voie à suivre

Le symposium a formulé des recommandations résultant de l'analyse des trois séances de travail et qui ont été portées à l'attention du cinquième comité directeur d'AFI SECFAL pour validation.

II- REUNIONS

A- 19ème Réunion du comité directeur AFI, Gaborone, Botswana, 23 May 2017

Cérémonie d'ouverture :

L'ouverture de la 19ème réunion du comité directeur de l'AFI a eu lieu à 9 heures 30 heures au GICC. Elle a essentiellement été marquée par l'allocution du secrétaire général de l'OACI qui a à nouveau rappelé des objectifs de la région et remercié les états pour leur engagement et la réalisation des progrès de la sécurité en Afrique.

L'agenda comptait quatre (4) items à l'ordre du jour.

Item 1 : Rapport de la mise en œuvre du plan AFI depuis la 18ème réunion et activités des partenaires

L'item 1 a porté sur l'état des activités qui sont menés dans le cadre de la mise en œuvre du plan AFI, y compris les activités de partenaires.

A ce titre les points ci-après ont été abordés à travers les différentes présentations.

Présentation du rapport de la mise en œuvre du plan AFI depuis la 18ème réunion :

- 6 décisions et 9 recommandations avaient été émises et leur mise en œuvre a été évalué ;
- Etat de mise en œuvre des quatre projets en cours de l'OACI
- Certification des aéroports (bénéficiaire : 18 états)
- Mise en œuvre du SSP (tous les états ayant atteint un taux de EI>-60%)
- SAR (12 états ESAF et 18 WACAF)
- Programme de revue par les pairs ANSP (tous les états africains)

Un plan d'action par état sera élaboré et transmis par l'OACI.

- Présentation des objectifs cibles révisés d'Abuja et insertion des cibles ANS : Ces cibles seront adoptés par l'APIRG (ANS) et le RASG-AFI (Sécurité) avant leur adoption au prochain comité directeur à Montréal ;
- Présentation de la feuille de route de la formation en Afrique : Elle prend en compte les besoins réels en formation du continent. Dix (10) besoins ont été identifiés dans différents domaines (maintenance d'aéronef, membre d'équipage, sûreté des aéroports...). L'objectif est d'assurer le développement durable du transport aérien en Afrique, l'harmonisation et la standardisation de la formation en Afrique ;
- Briefing sur les activités de l'AFPP : le Bilan de la première phase (juin 2014 à mai 2017) a été présenté ainsi que les activités de la phase 2 qui devraient débiter en décembre 2017 après une phase transitoire de juin à novembre 2017. En rappelant l'état des cotisations des états (arriérés), il a été notifié au état que leur soutien est attendu pour la mise en œuvre de la

phase 2. A ce titre, l'ASECNA a pris l'engagement de régler les cotisations de ses états membres.

- Partage d'expérience de la Turquie : elle a présenté son apport dans l'aide aux autres états ;
- Partage d'expérience des partenaires Safe Skies For Africa, la FAA et l'EASA : ils ont présenté leurs objectifs, leurs programmes d'assistance aux états et leurs initiatives en Afrique.

Item 2 : Résultat du forum sur les RSOOs

Le forum sur les organismes régionaux de la supervision de la sécurité (RSOO) s'est déroulé du 22 au 24 mars 2017 au Swaziland. Cet item portait sur la présentation des résultats du forum et il est attendu des états, l'adoption du calendrier de mise en œuvre du plan stratégique des RSOOs AFI.

Les résultats du forum sur les RSOO sont disponibles à l'adresse ci-après :

<http://www2010.icao.int/ESAF/EASA-ICAO-RSOO-2017/Pages/RSOO-Report.aspx>

Item 3 : Résultat du 4ème Symposium AFI sur la sécurité de l'aviation

Au titre de ce point, il a été présenté les résultats du 4ème symposium AFI sur la sécurité (résumé de des différentes sessions et présentation des conclusions).

Il est attendu que le secrétariat du plan AFI coordonne et incorpore les résultats dans le programme de mise en œuvre du plan AFI.

Item 4 : Divers

Trois points ont été abordés en divers :

- La date de la prochaine réunion du comité directeur AFI : elle aura lieu au plus tard en décembre de l'année en cours ;
- La mise à disposition du rapport finalisé du 19ème comité directeur AFI : Le rapport sera envoyé aux participants au plus tard dans les deux (2) semaines qui suivent la semaine AFI ;
- La date de l'APIRG/21 et la RASG AFI/4 : Elles se tiendront en novembre, le lieu et la date restent à préciser.

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est tenue à 16h. Elle a été essentiellement marquée par le mot de remerciement et de clôture des travaux du secrétaire général de l'OACI.

B- 5ème Réunion du comité directeur du plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation (Plan AFI SECFAL)

A la suite de l'adoption de l'ordre du jour, les travaux de la 5ème réunion du comité directeur du plan AFI SECFAL se sont déroulés au tour de quatre points.

Point 1 : Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du programme de travail du Plan AFI SECFAL depuis la tenue de la quatrième réunion du Comité Directeur, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan AFI SECFAL et des activités du RASFALG-AFI.

Rapport sur le Plan AFI SECFAL

Le Plan AFI SECFAL a été mis en place le 18 mai 2015. L'objectif poursuivi étant d'appuyer les états afin d'améliorer leur système national de sûreté et de facilitation. A ce jour, quatre réunions se sont tenues y compris la conférence ministérielle de Windhoek ayant abouti par

l'adoption de 15 objectifs cibles qui seront évalués prochainement par le sommet des chefs d'état de l'UA. Un plan d'action de mise en œuvre du Plan AFI SECFAL a été élaboré par les experts du RASFALG- AFI et adopté par le Comité Directeur. Lancement du recrutement de deux experts qui seront chargés du développement du Plan. A cela s'ajoute la mise à disposition effective d'un expert Français au Bureau WACAF. Il a été souligné le besoin d'une meilleure harmonisation de la mise en œuvre des normes. Pour cela, il faut soutenir les Etats par des inspections et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du Plan. Pour soutenir le Plan AFI SECFAL, un Programme de sensibilisation des Etats est mis en place grâce au fond d'aide de l'Arabie Saoudite.

Lors de la dernière réunion du Comité Directeur, l'existence de 4 PSS avait été notifiée. A ce jour, 3 ont été solutionnées et une demeure toujours.

Parmi les défis, il y a la mobilisation des ressources et la réalisation d'un des objectifs de Windhoek à savoir que 50% des Etats devront atteindre 65% de mise en œuvre d'ici fin 2017.

Rapport sur les activités du RASFAG-AFI

A ce jour, 13 Etats seulement sur 54 ont été audités et cela rend difficile l'assistance aux Etats. Au titre des actions menées, la CAFAC a mis à jour le fichier de désignation des experts. Sur un total de 61 experts désignés par 17 Etats membres, 60 experts ont été validés par la CAFAC (y compris la vérification effectuée par l'OACI). Les experts retenus vont constituer le groupe technique d'appui au comité directeur pour la mise en œuvre du Plan et l'assistance aux Etats qui ont des difficultés prioritairement en rapport avec les cibles 4 et 5 de Windhoek.

Il est également recommandé la désignation d'un point de contact dans chaque Etat pour résoudre le problème de manque d'information que la CAFAC éprouve avec les Etats.

Mettre l'accent sur l'assistance aux Etats. Mais, cette approche est limitée du fait que les besoins soient difficiles à évaluer. Car, 13 Etats sur 54 sont audités. En conséquence, le choix du Bureau Régional sera orienté vers les pays audités dont les besoins sont ou seront clairement identifiés par les résultats de l'audit. D'où il est vivement sollicité que les Etats acceptent les missions d'audits USAP-CMA.

Pour le domaine de la Cyber attaque, il est noté l'absence d'experts dans la zone AFI. Un appel a été lancé aux partenaires pour la mise à disposition des experts dans l'optique d'animer des ateliers de formation prévus dans le Plan AFI SECFAL.

Point 2 : Renforcement des capacités

Projet CASE-UE

Projet de coopération avec l'Afrique financé par l'UE et mise en œuvre par les experts de la CEEAC. Le projet porte sur deux catégories d'activités : des ateliers régionaux et des ateliers nationaux en permettant la participation des experts africains en vue d'un échange d'expérience. Les activités nationales sont organisées dans les Etats partenaires et le projet attend l'engagement de tous les pays AFI.

Défis de la formation en sûreté et la facilitation

2017-2019, peaufiner les activités en mettant l'accent sur la formation et le renforcement des capacités. Le système de sûreté national est mesuré à l'aide des formations fournies. D'où le rôle du PNFSAC. C'est un élément de marche à suivre par les Etats à savoir la professionnalisation de l'industrie aéronautique. Mettre un accent sur la sensibilisation et le savoir-faire. Car, c'est l'attitude qui détermine la culture de sûreté.

Amélioration de la performance des Centres de formation de l'OACI (ASTD)

Les centres ont pour objectif d'appuyer les Etats dans la mise en conformité des normes. Dans le cadre du Plan AFI, les centres ont pour rôle de développer le 6ième focus sur les formations en sûreté et facilitation et la mise à disposition des équipes de recherche et les formateurs.

Point 3 : Programmes AVSEC et de facilitation

Statut de la mise en œuvre des MRTD en Afrique

Il est important que les Etats qui délivrent les passeports biométriques adhèrent au Répertoire des Clés Publiques (PKD) et aux RCP. A ce jour, 5 Etats seulement dans la zone AFI ont adhéré au PKD (Maroc, Nigéria, Benin, Seychelles et le Botswana). Etant donné que la stratégie TRIP permet d'améliorer la sûreté et la facilitation, le Comité Directeur incite les Etats AFI à y adhérer. C'est un moyen pour authentifier les DVLM et de baisser le risque de fraude.

Statut de la mise en œuvre des projets de sûreté de l'aviation en Afrique : ASIP

Il est important d'harmoniser les activités afin d'éviter les doublons. L'AFI – SECFAL doit coordonner les plans en cours. Car, ces plans visent les mêmes objectifs. D'où il faut simplement coordonner les activités.

Les défis clés en matière de sûreté et de la facilitation identifiés par l'USAP-CMA dans la zone AFI

Les défis en matière de sûreté sont liés au niveau de mise en œuvre de certaines normes de l'annexe 17 et l'annexe 09. L'élaboration des programmes, la supervision de la mise en œuvre, la sûreté du fret, le contrôle passager, le CNSAC et FAL sont autant de difficultés. Marche à suivre dans le plan d'amélioration de la sûreté, atteindre 65% de mise en œuvre des éléments cruciaux.

10

Point 4 : Présentation des résultats : les travaux du symposium ont été adoptés par le Comité Directeur.

Avant de clôturer les travaux de la cinquième réunion du Comité Directeur, l'assistance a eu droit à la présentation des futures événements AVSEC et FAL de l'année en cours.

Nadine ANATO / Romuald P. SOUNGOU